

Paris-Saclay, le 28 janvier 2026

Note d'organisation relative à l'élection des représentants des doctorantes et doctorants au Conseil de l'École doctorale – 2026

A – Le Conseil de l'École doctorale : rôle et composition

1. Rôle du Conseil de l'École doctorale

Le Conseil de l'École doctorale PHENIICS assiste la direction de l'École doctorale dans l'exercice de ses missions, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 modifié et au règlement intérieur du doctorat de l'Université Paris-Saclay.

À ce titre, le Conseil est notamment chargé de :

- contribuer à la définition et au suivi de la politique scientifique et de formation de l'École doctorale ;
- adopter le programme d'actions de l'ED et participer à son pilotage ;
- donner un avis sur les admissions, réinscriptions, dérogations (durée, financement, diplôme), rattachements d'unités et situations individuelles complexes ;
- proposer et analyser des indicateurs de suivi et de réussite du doctorat, dans une logique d'auto-évaluation et d'amélioration continue (point structurant du prochain contrat, en lien avec les recommandations HCERES) ;
- contribuer au bon fonctionnement des comités de suivi individuel (CSI) et à la qualité de l'encadrement doctoral.

Le Conseil constitue ainsi un lieu central de dialogue, de regard critique et d'expertise collective au service du doctorat.

Il se réunit en moyenne deux à trois fois par an.

2. Composition du Conseil de l'École doctorale

Pour le prochain contrat quinquennal, le Conseil de l'ED PHENIICS sera composé de **19 membres**, conformément aux textes en vigueur :

- la direction de l'École doctorale ;
- des représentants des établissements et unités de recherche rattachés à l'ED ;
- deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniques ;
- des personnalités extérieures qualifiées (monde académique, socio-économique, industriel) ;

- **trois représentants élus des doctorantes et doctorants.**

En conséquence, **trois sièges de représentants doctorants sont à pourvoir** pour l'année 2026.

La durée du mandat des représentants doctorants est **d'un an**, renouvelable.

B – Rôle spécifique des représentants doctorants

Les représentants élus des doctorantes et doctorants jouent un rôle essentiel au sein de l'École doctorale. Ils assurent notamment :

- un **relais actif entre les doctorants et la direction de l'ED**, en faisant remonter questions, propositions ou préoccupations collectives ;
- une contribution aux travaux du Conseil, en particulier sur les conditions de déroulement des thèses, la formation doctorale et la vie doctorale ;
- un rôle clé dans les jurys de recrutement du **concours blanc**, parmi lesquels certains représentants doctorants peuvent être appelés à siéger comme **membres observateurs**, garants du bon déroulement et de l'éthique du concours.

Conformément au règlement intérieur de l'ED PHENIICS, **la participation au Conseil est reconnue au titre de la formation doctorale**, à hauteur de **2 points par année de mandat**.

Afin de favoriser un engagement serein et partagé, les candidatures **en binôme titulaire/suppléant sont encouragées**, mais les candidatures individuelles restent bien entendu possibles.

C – Calendrier des élections 2026

1-Dépôt des candidatures

Les doctorantes et doctorants souhaitant se porter candidats doivent adresser leur acte de candidature (accompagné d'une courte profession de foi) à l'adresse ed_pheniics@universite-paris-saclay.fr **au plus tard le vendredi 31 janvier 2026 à minuit.**

2- Diffusion des candidatures

A partir du 2 février 2026 : diffusion des candidatures auprès des doctorants de l'ED.

3- Électorat

Sont électeurs l'ensemble des doctorantes et doctorants **inscrits**

administrativement à l'ED PHENIICS pour l'année universitaire en cours (inscription validée dans ADUM).

4- Scrutin

9 février 2026 : Le scrutin sera ouvert par voie électronique à l'aide du système **BALOTILO**. Le 9 février 2026 chaque doctorant inscrit recevra par courriel, à l'adresse mail fournie dans ADUM, les informations nécessaires pour voter par voie électronique.

Le scrutin aura lieu du **9 au 13 février 2026** vote par voie électronique.

5- Proclamation des résultats

Le **16 février 2026** les résultats seront officiellement proclamés et diffusés. Les élus seront immédiatement installés dans leurs fonctions.

D – Modalités pratiques de candidature

Les doctorantes et doctorants intéressés sont invités à :

- manifester leur candidature par mail à ed_pheniics@universite-paris-saclay.fr
- joindre l'acte de candidature signé et une courte profession de foi (quelques lignes suffisent).

La direction de l'École doctorale PHENIICS remercie par avance l'ensemble des doctorantes et doctorants pour leur engagement au service de la vie doctorale et de la communauté PHENIICS.

Orsay, janvier 2026

David Verney

Directeur de l'École doctorale PHENIICS (ED 576)

Université Paris-Saclay